



DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE AU COURS DU 4^{ème} TRIMESTRE 2023

Un enfant de la composante sociale twa tué en commune Ndava, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 octobre 2023 indique qu'en date du 13 octobre 2023, sur la colline Rango, commune Ndava, province Mwaro, Alfred Ntirampeba, âgé de 13 ans, de la composante sociale Twa, a été tué et jeté dans la rivière Kaniga entre la colline Gatsinga et Bugera de la même commune par Bertrand Ndayizeye, célibataire et Eric Maniratanga, marié, de la colline Gatsinga. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir volé des pommes de terre dans le marais de cette rivière. Selon les mêmes sources, Bertrand Ndayizeye, Eric Maniratanga ainsi que 3 compagnons de la victime à savoir Ruben, Arcade et Vianney tous de la composante sociale TWA ont été arrêtés par des membres du comité mixte de sécurité dirigés par des chefs des collines Gatsinga et Rango, respectivement Rose Nindorera et Bernard. Ils ont été remis à l'OPJ Désiré Mpawenimana du commissariat communal de Ndava.

Un veilleur tué en commune Gisuru, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 octobre 2023 indique qu'en date du 08 octobre 2023, vers 18 heures, sur la colline Ntende, commune Gisuru, province Ruyigi, Laurent Buswiswi alias Cotsi, âgé de 60 ans, membre du parti CNDD-FDD, veilleur sur cette colline, a été tué. Selon des sources sur place, son employeur, Alfred Nibaruta, âgé d'une quarantaine d'années, Pasteur de l'Eglise Pentecôte, ex-Recteur de l'Université privée de Nyamutobo l'a giflé avant de quitter les lieux et d'autres travailleurs l'ont battu jusqu'à la mort. Alfred l'a accusé de lui avoir volé. Ce dernier et son coauteur Firmin Nduwayo ont été arrêtés. Dans un procès de flagrance, Alfred a été condamné à une peine de servitude pénale de 10 ans et à une amende de 100 000 fbu tandis que Firmin a été condamné à une peine de servitude pénale de 6 mois et à une amende de 100 000 fbu.

Une personne tuée en commune Bugabira, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 09 octobre 2023 indique qu'en date du 08 octobre 2023, sur la colline Kigina, dans le lac Cohoha, commune Bugabira, province Kirundo, Thierry Murwaneza, âgé de 15 ans, élève en 5^{ème} année à l'ECOFO Ruhehe, a été tué noyé par

Pascal Karangwa résidant sur la colline Ceru, pêcheur. Selon des sources sur place, Thierry était allé puiser de l'eau comme d'habitude et a été appelé par Pascal de le rejoindre à quelques 200 mètres du bord du lac afin qu'il lui donne des poissons. Quand Thierry allait prendre ces poissons chez Pascal, il est tombé dans l'eau et s'est noyé car Pascal a coupé des cordes que Thierry utilisait. En date du 09 octobre 2023, le cadavre de Thierry a été retrouvé au bord du lac Cohoha tandis que le présumé auteur avait pris fuite. Signalons que la mère de Thierry, Claudine Nyinawumuntu était mariée à Apollinaire qui était parti avec Pascal dans la rébellion du PALIPE HUTU FNL. Dès le retour d'Apollinaire, en 2007, il avait trouvé sa femme avec Thierry qui venait de naître suite aux relations extraconjugales et ils ont divorcé. Apollinaire avait toutefois juré de se venger contre la mère de Thierry.

Une personne tuée en commune et province Rumonge

En date du 22 octobre 2023, vers 22 heures, sur la colline Gihwanya, commune et province Rumonge, Ramazani Nzoyisaba, âgé de 32 ans a été tué à coup de pierre au niveau de la tête par Armand Ruberintwari et Pascal Ntaconzaba. Selon des sources sur place, Ramazani Nzoyisaba s'est disputé avec Joselyne Muhimpundu quand ces deux autres hommes sont intervenus. Selon les mêmes sources, Ramazani Nzoyisaba a été conduit à l'hôpital de Rumonge où il a succombé quelques heures après. Signalons que ces auteurs et la victime étaient tous des prisonniers déjà condamnés mais qui attendaient la liberté définitive. En date du 24 octobre 2023, le tribunal de grande instance de Rumonge a auditionné cette affaire et a condamné Armand Ruberintwari à 5 ans de servitude pénale et à une amende de 50 mille fbu, Pascal Ntaconzaba à une année de servitude pénale et à une amende de 10 mille fbu tandis que la femme libre a été acquittée.

Une personne tuée en commune et province Cankuzo

Dans la nuit du 28 au 29 octobre 2023, sur la colline, commune et province Cankunzo, Magnifique Irankunda, alias Yoya, âgé de 18 ans, élève en 1^{ère} langues au Lycée Communal de Cankuzo, en même temps conducteur de taxi vélo, a été tué étant en sommeil à l'aide d'une machette au niveau de la tête et des coups de poignards au niveau de la poitrine et de la gorge puis son corps jeté devant l'entrée de leur maison par sa mère Jacqueline Kanyange, âgé de 49 ans, commerçante ambulante, en collaboration avec son fils Don de Dieu Hagabimana. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'empêcher sa mère de vendre des parcelles et vélo laissés par son père. Hagabimana a montré aux policiers où il a caché le couteau utilisé. Selon les mêmes sources, Irakoze Chantal, administratrice communale est venue voir ce qui s'était passé et le véhicule communal a été utilisé pour conduire le cadavre à la morgue de l'hôpital Cankuzo tandis que, Hagabimana a été conduit au commissariat provincial de police et sa mère au cachot du parquet de Cankuzo. En date du 30 octobre 2023, le TGI de Cankuzo a condamné Jacqueline Kanyange et Hagabimana Don de Dieu à une peine de prison à perpétuité.

Une personne tuée en commune et province Kayanza.

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 novembre 2023 indique qu'en date du 17 octobre 2023, vers 20 heures, sur la colline Ryirengeye, commune et province kayanza, Innocent Minani a été tué poignardé à l'aide d'un gros caillou par son frère Macaire Nyandwi âgé de 23 ans. Selon des sources sur place, Minani a été accusé de couper et manger un régime de banane déjà vendu par Nyandwi Macaire à Serges Manirakiza leur voisin avant que ce dernier vienne le

recupérer. Selon les mêmes sources, la maison étant fermé deux jours, le corps de la victime en état de décomposition a été retrouvé par des voisins à son domicile après avoir défoncé la porte. Les mêmes sources ajoutent que les volontaires de la Croix rouge l'ont enterré et le présumé auteur a été arrêté en date du 19 octobre 2023. Dans un procès de flagrance du 30 octobre 2023, le TGI Kayanza a condamné Macaire Nyandwi à une peine de servitude pénale de 20 ans de prise ferme.

Une personne tuée en commune et province Kayanza

En date du 6 novembre 2023, dans l'après-midi, dans le marais dit Nyamugosa séparant les collines Mihigo et Kinga, commune et province Kayanza, Pierre Nzeyimana alias Pila, cultivateur, de la composante sociale Twa, âgé de 42 ans a été tué à coups de machettes par Jean Bosco Congera âgé de 21 ans, de la même composante sociale, originaire de la colline Kinga. Selon des sources sur place, la victime a attrapé Jean Bosco Congera en train de voler des épis de maïs dans son champ et l'a ligoté sur un arbre dans le même champ et l'a coupé la main gauche. Après cet acte, Pierre Nzeyimana a voulu fuir mais a été arrêté par Jean Bosco Ncuti âgé de 46 ans, sous-chef collinaire de Mihigo. Ainsi, sont venus Sualez Ndabarushimana âgé de 23 ans, de la composante sociale Twa et de la même colline que celui qu'on a coupé la main, accompagné par Daniel Mbonankira âgé de 25 ans, de la même composante sociale et ont ligoté Pierre avec un lacet de chaussures qu'ils ont enlevé à un enfant qui le portait comme ceinture.

Selon les mêmes sources, après l'avoir ligoté, Jean Bosco Congera est sorti du champ où il a été coupé la main et a pris la machette qui l'a mutilé par terre où Pierre Nzeyimana l'avait déposée et a tué ce dernier à trois coups de machettes, deux coups au niveau du coup et un autre au niveau de la tête. Après cet incident, Gilbert Nkurunziza, OPJ à Kayanza et Isaac Ningabira, procureur de la République à Kayanza sont arrivés sur les lieux de l'incident et ont arrêté Jean Bosco Congera, présumé auteur du crime et l'ont conduit à l'hôpital Kayanza pour bénéficier des soins médicaux sous garde des policiers. Les mêmes sources ajoutent que Jean Bosco Ncuti, sous-chef collinaire à Mihigo, Daniel Mbonankira et Sualez Ndabarushimana ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat de police à Kayanza sis à la colline Kinga. Le corps sans vie de la victime a été conduit à la morgue de l'hôpital Kayanza pour être enterré en date du 9 novembre 2023, par l'administration communale de Kayanza. Dans un procès de flagrance du 10 novembre 2023, Jean Bosco Congera a été accusé de meurtre par le TGI Kayanza et a été condamné à une peine de servitude pénale à perpétuité, d'une amende de cent mille et de deux millions de fbu pour dommages et intérêts tandis que les trois autres ont été accusés de non-assistance à une personne en danger et ont écopé d'une peine de prison de trois ans, le paiement d'une amende de cent mille chacun et d'un million de fbu chacun pour dommages et intérêts.

Une femme tuée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 20 novembre 2023, vers 9 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, la nommée Ciza, âgée de 58 ans, membre du CNDD-FDD, a été tuée à l'aide d'un pilon et d'un couteau par Vianney Nzambimana, âgé de 17 ans et Eric Coyishakiye, âgé de 26 ans, tous frères et membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont trouvé la victime chez elle au moment où son mari n'était pas à la maison et ils l'ont tapée au niveau de la tête par un pilon et un coup de couteau au niveau du cou. Selon les mêmes sources, cette

famille a été accusée de sorcellerie. Les présumés auteurs ont été arrêtés et conduits par la police au cachot du poste de police de Bugenyuzi.

Une femme tuée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 23 novembre 2023, sur la colline Kigufi, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, une prénommée Jacqueline, âgée de 25 ans, mère de 2 enfants et membre du parti CNDD-FDD, a été décapitée par Jean Bosco Ihunga, âgé de 32 ans, en complicité avec Gédéon Ntiranyibagira, son mari, âgé de 29 ans, tous membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Gédéon avait abandonné sa femme Jacqueline pour aller vivre avec sa concubine en province de Rutana et a donné une mission à son grand frère Jean Bosco pour tuer sa première femme Jacqueline moyennant une somme d'un million de francs fbu. Selon les mêmes sources, le cadavre de la victime a été retrouvé par sa famille dans sa chambre fermée. Les présumés auteurs ont été arrêtés par la police et conduits au cachot du poste de police de Bugenyuzi.

Une femme tuée et une autre blessée en commune Ntega, province Kirundo

Dans la soirée du 29 novembre 2023, sur la colline Susa, zone Murungurira, commune Ntega, province Kirundo, Pélagie Misigaro, âgée de 50 ans, a été tuée suite aux conflits fonciers à coups de machettes par Elias Habiyaambere, âgé de 57 ans, son ancien mari qui se sont séparés il y a 10 ans. Selon des sources sur place, le tribunal avait partagé en deux la propriété familiale, une part pour la femme avec ses deux enfants et une autre pour son ancien époux. Selon les mêmes sources, une fille de la victime qui avait mis au monde deux enfants mais sans être mariée, s'est rendu dans la propriété appartenant à son père pour couper un régime de banane. Le présumé auteur a pris une machette et est allé réclamer de lui remettre ce régime de banane et au cours des disputes, il a tué Pélagie à coups de machettes et blessant cette fille-mère. Jean Pierre Mbanzabugabo, administrateur de la commune Ntega confirme l'information tout en précisant que l'auteur du crime est pour le moment dans les mains de la police.